

**RETOUR DU MAROC A L'UNION AFRICAINE :  
DEFIS ET PERSPECTIVES**

**MOT D'INTRODUCTION**

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE  
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

**RABAT, MARDI 28 NOVEMBRE 2017**



## **Mesdames et Messieurs,**

Il m'est agréable de vous accueillir, aujourd'hui, à l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), à l'occasion de cette rencontre consacrée à la discussion des résultats préliminaires de l'étude relative au retour du Maroc à l'Union africaine.

Les liens qui unissent le Maroc et les autres pays africains sont anciens. Dès son indépendance, le Maroc s'est engagé sur la voie du soutien aux mouvements de libération en Afrique. Il a apporté un appui continu au mouvement de lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.

La conférence de Casablanca de janvier 1961 a réuni les leaders africains anticolonialistes. Elle a été le prélude à la création de l'Organisation de l'Unité africaine en 1963, dont le Maroc est membre fondateur. En quittant l'organisation panafricaine en 1984, le Maroc ne s'est pas désengagé de ses responsabilités vis-à-vis de l'Afrique.

Sous le Règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et dès 2000, le Maroc a décidé, depuis le Caire, l'annulation de la dette des PMA africains vis-à-vis du Royaume. Depuis cette date, les relations du Royaume avec le reste de l'Afrique n'ont eu de cesse de s'intensifier, comme en témoigne la multiplicité des projets de développement menés par le pays en Afrique.

Le retour du Maroc à l'Union africaine, entériné le 30 janvier 2017 à Addis-Abeba en Ethiopie, est le couronnement d'un long processus d'action diplomatique, sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ce retour conforte le statut du Maroc en tant que partenaire de choix dans ses relations avec les acteurs majeurs du système mondialisé. Il traduit un changement de paradigme au niveau du mode opératoire de la politique étrangère du Royaume et ouvre une nouvelle ère dans les relations de coopération avec les partenaires africains. Il permet également au Maroc d'être en phase avec les nouvelles tendances en matière de coopération internationale en direction du continent.

Si le retour du Maroc à l'Union africaine est porteur de nombreuses opportunités, des obstacles restent néanmoins à surmonter. Les quelques pays africains qui affichent encore une position contre l'intégrité territoriale du Royaume ne manqueront pas d'user de tous les moyens pour entraver la volonté résolue du Maroc d'édifier un nouvel ordre africain qui soit équitable et affranchi des agendas politiques étriqués.

### **Mesdames et Messieurs,**

L'étude de l'IRES s'inscrit dans le cadre du programme initié en 2013 par l'Institut sur les relations extérieures du Maroc. Ce programme, qui s'est matérialisé par la réalisation d'une trentaine de rapports et par l'organisation d'un grand nombre de séminaires, s'est distingué, également, par l'élaboration du rapport stratégique 2016 qui est dédié à la politique étrangère du Royaume et à ses relations internationales.

Cette étude a pour objectifs :

- de cerner les dynamiques endogènes et exogènes de la géopolitique africaine et particulièrement les stratégies de positionnement déployées par les pays influents du continent au sein de l'Union africaine en vue de tirer les enseignements pour le Maroc,
- d'examiner l'architecture institutionnelle de l'Union africaine, son corpus juridique et réglementaire pour que la contribution du Maroc à la réforme de l'institution panafricaine soit la plus efficace possible,
- de présenter des propositions d'ordre stratégique permettant de tracer les contours du nouveau positionnement institutionnel du Maroc au sein des enceintes multilatérales africaines.

### **Mesdames et Messieurs,**

Ce sont-là quelques propos liminaires en ouverture aux travaux de cette rencontre. Je vous remercie de votre attention et je reste persuadé que nous assisterons à un débat de haute facture, comme il est d'usage à l'IRES.